



Nâga
17 chemin Fontaine Launay
44 400 REZÉ
www.naga44.org

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE
DU 24 JUIN 2013**

Code thème 030050

Délibérations

- Création de l'association
- Approbation des statuts
- Élection du Conseil d'Administration et du bureau
- Cotisations

Personnes présentes :

Pierre-François CHATELLIER

Benjamin LARCHER

Création de l'association : Nâga

Lors de l'assemblée générale constitutive du 24 juin 2013, il a été décidé, à la majorité des membres présents ou représentés de créer une association loi 1901 appelée Nâga.

Le siège social est situé chez Benjamin LARCHER, 5 rue de la brasserie, 44 100 NANTES.

Constitution et approbation des statuts

Les statuts de cette association ont été approuvés, à la majorité des membres présents ou représentés, le 24 juin 2013.

Élection du conseil d'administration et du bureau

L'assemblée générale constitutive a élu un conseil d'administration composé des personnes suivantes :

Pierre-François CHATELLIER et Benjamin LARCHER

Le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau composé des noms de personnes suivantes :

- Le Président : Pierre-François CHATELLIER, né le 01/04/1981 à Saint-Nazaire
Domicilié au 45 rue de la convention, 44 100 Nantes
Nationalité Française, profession : Chercheur d'emploi
- Le Trésorier : Benjamin LARCHER, né le 11/10/1979 à Château-Gontier
Domicilié au 5 rue de la brasserie, 44 100 Nantes
Nationalité Française, profession : Ingénieur environnemental

Cotisations 2013

L'assemblée générale a ainsi fixé le montant des cotisations pour l'année 2013.

Cotisation annuelle: Définies par le règlement intérieur en fonction des ressources.

Les cotisations sont pour une année de date à date.

Le président :

Le trésorier :